

Département d u RHONE

Arrondissement d e LYON

COMMUNE d e VENISSIEUX

livret de famille

(Application du décret n° 74-449 du 15 mai 1974
et de l'arrêté du 16 mai 1974.)

DÉLIVRANCE DU LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est remis aux époux par l'officier de l'état civil qui célèbre leur mariage.

ÉLÉMENTS DU LIVRET DE FAMILLE

Le livret de famille est constitué par la réunion des extraits des actes de l'état civil suivants :

Mariage des époux;

Décès des époux;

Naissance des enfants;

Décès des enfants mineurs.

L'extrait d'acte de l'état civil d'un enfant déclaré présentement sans vie figure sur le livret de famille si les parents le demandent. Dans ce cas, l'officier de l'état civil indique expressément qu'il s'agit d'un enfant présentement sans vie. Le livret de famille est ultérieurement complété par la mention des actes ou jugements ayant une incidence sur un des actes figurant sur le livret tel que jugement rectificatif, divorce, séparation de corps, etc.

MISE A JOUR DU LIVRET DE FAMILLE

Les époux ne devront pas manquer de faire mettre à jour le livret de famille par l'officier de l'état civil compétent.

L'usage d'un livret de famille incomplet ou devenu inexact en raison des changements intervenus dans l'état des personnes considérées rend son auteur passible de poursuites pénales.

DÉLIVRANCE D'UN SECOND LIVRET

Il peut être délivré un second livret de famille :

1. En cas de perte, de vol ou de destruction du premier.

2. En cas de changement dans la filiation ou dans les noms ou prénoms des personnes dont l'acte figure sur le livret.

3. Toutes les fois qu'un époux le demande, notamment en cas de divorce ou de séparation de corps.

Le demandeur doit s'adresser à l'officier de l'état civil du lieu de sa résidence.

Extrait de l'acte

Le cinq septembre mil neuf cent
devant nous ont comparu publiquement en la maison

Époux

Nom D U T O U R

Prénoms Philippe Vincent Joseph

Né à Condrieu (Rhône)

le cinq mai

mil neuf cent cinquante neuf

Fils de (1) DUTOUR Henri Raymond

et de (1) RAJON Simone Renée, son épouse

Les futurs conjoints ont déclaré (2) qu'il n'a pas été

fait de contrat de mariage

Les futurs conjoints ont déclaré l'un après l'autre vouloir se prendre
pour époux et nous avons prononcé au nom de la loi qu'ils sont unis
par le mariage.

(1) Nom et prénoms du père et de la mère.

(2) Compléter ainsi la formule : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un
contrat de mariage a été reçu le (date) par (nom et résidence du notaire) ».

(3) Jugement de divorce, de séparation de corps, de rectification de l'acte, etc.

de mariage n° 268

quatre vingt un à 14 heures 30
commune

Épouse

Nom G A R C I A

Prénoms Sylvie

Née à Lyon 3ème arrondissement

le vingt cinq juin

mil neuf cent cinquante neuf

Fille de (1) GARCIA Joseph, décédé

et de (1) NAVARRO Carmen, sa veuve

Délivré conforme au registre, le cinq septembre

mil neuf cent quatre vingt un

Sceau de la mairie

L'officier de l'état civil

L. J. J. J. J.

Mentions marginales (3)

Extrait de l'acte de décès n° _____ de l'époux

Décédé le _____
_____ (1)

à _____
_____ (2)

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

Extrait de l'acte de décès n° _____ de l'épouse

Décédée le _____
_____ (1)

à _____
_____ (2)

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

- (1) Date du décès.
(2) Lieu du décès.
(3) Jugement rectificatif notamment.

Premier enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 773

Le trois mai
_____ mil neuf cent quatre vingt sept

à _____ 5 heures 20

est né (1) Julien Henri Paco

D U T O U R

du sexe masculin

à (2) Vénissieux

Délivré conforme aux registres, le 5 mai 1987

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

Extrait de l'acte de décès n° _____

Décédé le _____
_____ (4)

à _____
_____ (5)

Délivré conforme aux registres, le _____

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
(2) Lieu de naissance.
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
(4) Date du décès.
(5) Lieu du décès.

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 2287

Le 30 octobre 1991

à 8 heures 10
est né (1) Mathieu Joseph Rémi
DUTOUR

du sexe masculin

à (2) LYON 8^e Arrt.

Défivré conforme aux registres, le 31 OCT. 1991

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil



Mentions marginales (3)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

(4)

à

(5)

Défivré conforme aux registres, le

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
 (2) Lieu de naissance.
 (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
 (4) Date du décès.
 (5) Lieu du décès.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le

à heures

est né (1)

du sexe

à (2)

Défivré conforme aux registres, le

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

(4)

à

(5)

Défivré conforme aux registres, le

Sceau de la mairie L'officier de l'état civil

Mentions marginales (3)

- (1) Nom, prénoms tels qu'ils résultent de l'acte de naissance et des mentions inscrites en marge de cet acte antérieurement à l'établissement du présent extrait.
 (2) Lieu de naissance.
 (3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.
 (4) Date du décès.
 (5) Lieu du décès.